

## Questions orales

[Français]

## LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

**Mme Francine Lalonde (Mercier):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines.

Ce ne sont pas de quelconques fonctionnaires provinciaux, mais bien le ministre des Finances lui-même qui, la semaine dernière, dans une déclaration surprenante, a avancé que le financement du Régime d'assurance-chômage serait assuré par les seules contributions des travailleurs. De plus, le montant de la contribution exigé pourrait être établi en fonction de la situation propre de chaque travailleur.

Le ministre, au vu de sa réponse préalable, est-il prêt à s'engager à ce que la réforme de l'assurance-chômage ne laisse pas les seuls travailleurs payer pour l'assurance-chômage?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien):** Monsieur le Président, nous voulons certainement améliorer et réformer le régime en profondeur.

Je dois d'ailleurs avouer qu'en prenant connaissance du rapport du comité de la Chambre des communes, j'ai constaté avec déception que, dans leur rapport spécial, les représentants du Bloc québécois ne présentaient aucune proposition constructive ni aucune suggestion intéressante sur la façon de procéder à la réforme.

Je tiens à souligner que, si la députée a des recommandations à faire à ce sujet, nous sommes tout à fait disposés à l'écouter. Les députés de son parti se sont toutefois bien gardés d'en faire dans leur rapport de comité.

[Français]

**Mme Francine Lalonde (Mercier):** Monsieur le Président, le mandat du comité et des membres minoritaires de ce comité était de consulter les Canadiens et non pas de soumettre l'avis du parti qui viendra.

Puisque le ministre est le ministre et que c'est lui qui prépare un plan d'action qui sera connu le plus tôt possible pour qu'on fasse une vraie consultation de tout le monde, je lui pose cette question-ci: Confirme-t-il qu'il se prépare à modifier le Régime d'assurance-chômage afin que le taux de cotisation soit établi en fonction du risque de perte d'emploi chez chacun des travailleurs, faisant en sorte que ceux détenant un emploi précaire seront davantage touchés?

[Traduction]

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord rectifier une chose que la députée a certainement dite par inadvertance.

Je ne puis négocier seul le projet de réforme. Je dois le faire en tant que représentant du parti ministériel, en tant que membre d'un caucus. Nous travaillons avec les provinces ainsi qu'avec les représentants patronaux et syndicaux. Tous les Canadiens, à

l'exception d'un groupe de la Chambre qui refuse de participer au processus, auront la possibilité de s'exprimer à ce sujet.

Nous n'avons pas pu connaître l'opinion des intéressés sur les modifications à apporter au régime. En réponse à la question particulière soulevée par la députée, je répète, comme je l'ai déjà fait maintes fois à la Chambre, que nous avons établi un processus très ouvert et très honnête pour garantir que toutes les opinions soient prises en considération. Si la députée ou le Bloc québécois veulent réduire le taux des cotisations et souhaitent que les employés soient les seuls à payer, j'en prends bonne note, mais ce n'est pas là le point de vue que défend le ministre. Personnellement, je ne suis pas de cet avis, mais j'essaierai de présenter, le plus tôt possible, le point de vue de tous les Canadiens à la Chambre.

\* \* \*

● (1440)

## L'ÉCONOMIE

**M. Randy White (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur le Président, sept semaines se sont écoulées depuis la présentation du budget libéral, et le *Financial Post* d'aujourd'hui brosse un tableau du climat économique qui diffère beaucoup de celui que prévoyait ce budget.

Ma question s'adresse au premier ministre. Les taux d'intérêt à court terme ont augmenté d'un point depuis le mois de février et la croissance est en baisse. Pour 1995, c'est la même chose, les taux d'intérêt vont monter et la croissance va diminuer, selon 12 grandes entreprises canadiennes.

En me servant de la même méthode d'analyse que le gouvernement, je pose la question suivante: le premier ministre ayant dit qu'il avait un plan et qu'il disposait du personnel pour le mettre en oeuvre, quel est son plan maintenant que la preuve est faite qu'il était dans l'erreur?

**L'hon. Douglas Peters (secrétaire d'État (Institutions financières internationales)):** Monsieur le Président, je voudrais préciser que si les prévisions du Conference Board ont été révisées à la baisse, elles sont encore de loin plus optimistes que les nôtres. En fait, les prédictions qui figurent dans notre budget sont très prudentes.

En outre, la Banque Royale du Canada a fait paraître, la semaine dernière, de toutes nouvelles prévisions suivant lesquelles la croissance réelle s'élèverait à 3,5 p. 100 cette année, et à 4,3 p. 100 l'an prochain, chiffres qui sont de loin supérieurs aux nôtres.

Je voudrais donc faire remarquer au député qu'il y a des gens qui estiment que la croissance économique va s'accélérer, et les données sur la création d'emplois des derniers mois le prouvent. La confiance des consommateurs et des entreprises est à la hausse et les prévisions du secteur privé sont encore bien plus optimistes que celles qui figurent dans notre budget.

**M. Randy White (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur le Président, je ne sais pas à qui le député a parlé, mais si l'on s'en tient aux prévisions économiques du *Financial Post* et si l'on demande aux gens d'affaires et aux investisseurs, on obtient un scénario différent.